

ACTU

Durant la pause estivale, certains textes réglementaires importants sont parus au JO.
Voici les principaux points à retenir.

Baisse des taux promus/promouvables en 2022

L'arrêté du 29 juillet 2021 (lien ci-dessous) fixe les taux pro/pro de différents corps de la DGAC.

Les taux pour 2021 sont analogues à ceux de 2020 (soit, pour les TSEEAC, 40% pour le grade de principal et 9% pour le grade d'exceptionnel).

En revanche, pour 2022, les taux baissent pour tous les corps. **C'est une mesure imposée par la Fonction publique et le Budget.**

Pour les TSEEAC, les taux pro/pro passeront de 40% en 2021 à 25% en 2022 pour le grade de principal. Ils restent à 9% pour le grade d'exceptionnel.

Les TSEEAC promouvables vont donc attendre plus longtemps pour changer de grade, ce qui est inacceptable.

FO a évidemment dénoncé cette baisse décidée sans aucune concertation au niveau Fonction publique !

Lien vers l'arrêté : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043892571>

Télétravail post COVID

Conformément aux textes Fonction publique et à ceux validés lors du CT DGAC du 9 juin, les nouvelles dispositions de télétravail s'appliquent dans tous les services de la DGAC à compter du 1er septembre 2021.

Par ailleurs, un accord cadre a été signé le 13 juillet entre la Fonction publique et toutes les organisations syndicales. Il prévoit notamment la mise en place d'une petite indemnisation des jours de télétravail à domicile : 2,5 euros/jour télétravaillé, plafonnée à 220 euros annuels. Cela s'appliquera à compter du 1^{er} septembre.

FO a demandé une réunion du comité de suivi du télétravail pour faire le point sur la mise en œuvre dans les services de la DGAC.

FO veillera à la cohérence des mesures dans tous les grands services. Il ne doit pas y avoir d'injustices au gré des humeurs de certains chefs de service !

Point sur le trafic de cet été

Depuis juin, il y a une nette reprise des vols. Ainsi, le trafic de cet été (nb de vols) a été d'environ 75% par rapport à la même période de 2019.

Après des premiers mois difficiles en 2021 (nouveau confinement), la situation s'améliore donc. Il convient de rester prudent car la crise sanitaire Covid n'est pas terminée.

On devrait finir 2021 à -50% par rapport à 2019 (en 2020 nous avons fini à -60%).

FO souhaite une très bonne reprise à tous les agents de la DGAC !!

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <https://fodgac.fr/adherez-a-fo/>

